

**COMITE ROMAND**  
**"NON A L'INITIATIVE CONTRE LA RECHERCHE MEDICALE"**  
Case postale 101                      - tél. 022 786.66.81 -                      1211 Genève 3

**Expérimentation animale**

**"UNE SOCIETE DECADENTE!"**

**M. Jean-Claude Farine, dr est sciences, est responsable de recherche d'un laboratoire genevois spécialisé dans le développement et la production de médicaments couramment utilisés pour combattre les troubles de la micro-circulation sanguine et la stimulation des défenses naturelles immunitaires contre les infections. Comment voit-il l'initiative dite "Pour l'abolition des expériences sur les animaux", sur laquelle nous voterons en mars prochain ?**

- C'est une initiative absolutiste, beaucoup plus radicale que les deux précédentes sur le même sujet. Elle a au moins le mérite d'être sans équivoque, puisqu'elle propose une interdiction totale de toute forme d'expériences de ce genre. Mais à voir les résultats des deux premières initiatives, c'en est une de trop, et elle procède d'un abus de nos pouvoirs démocratiques.

- *Ne va-t-elle pas à l'encontre des prescriptions administratives qui imposent que l'on pratique des tests ?*

- Je n'aime pas ce genre d'argument. Ce n'est pas parce qu'une loi prescrit une chose qu'elle est forcément juste et bonne. La question est ailleurs. C'est en fait précisément pour des raisons d'éthique que nous devons pratiquer des tests, puisqu'il s'agit de protéger la vie de l'homme d'abord! Ce sont encore pour des raisons d'éthique que l'on ne doit pas faire souffrir les animaux, quels qu'ils soient, de compagnie, plus communément dits domestiques, mais également d'élevage ou même sauvages.

- *Quelles sont les règles appliquées actuellement ?*

- On procède généralement par étapes. Nous pratiquons d'abord des tests sur des cultures de tissus vivants. Puis il faut recourir à des expérimentations sur des êtres vivants, le plus souvent des souris et des rats. Pas n'importe lesquels: ce sont des animaux de laboratoire de

./.

souches sélectionnées, spécialement élevés à ces fins, qui n'ont rien de domestiques. A l'instar de ce qui se pratique dans l'élevage du bétail, sélectionné pour la production laitière, ou plutôt pour la boucherie. Ce n'est qu'ensuite que l'on peut expérimenter sur l'homme, après avoir éliminé les risques majeurs.

- *Comment fonctionnent les contrôles ?*

- Chaque test sur un animal fait l'objet d'une autorisation, accordée après examen du dossier par les vétérinaires cantonaux. Il est indispensable à ce propos, de préciser que l'on n'a aucune raison objective de multiplier les expérimentations, parce que cela coûte cher. Il faut payer le travail de sélection des animaux, leur garde, leur nourriture. Les bêtes doivent être parfaitement saines, sinon l'on peut aboutir à des résultats faussés et l'on prend des risques qui peuvent être graves. Les tests doivent être réalisés dans des conditions rigoureuses. Tout cela coûte beaucoup d'argent.

- *En cas d'acceptation de l'initiative, verra-t-on ces tests se déplacer à l'étranger ?*

- Encore un mauvais argument: si quelque chose est mal ou mauvais, ce sera mal partout! Ce qui est préoccupant, en revanche - et c'est un problème de pays civilisés, paradoxalement! - c'est que nous assistons à un renversement des valeurs, en faisant passer l'animal avant l'homme. Si ma maison brûle, je vais sauver ma femme et mes enfants avant le chat! Une société qui donne la primauté à l'animal sur l'homme est une société décadente. Elle est décadente lorsqu'elle fabrique un tel amalgame entre des valeurs spirituelles et morales de niveaux totalement déphasés.

propos recueillis par C. Manzoni

# Expérimentation animale en Suisse

*Diminution de 54% en dix ans*

